

Image not found or type unknown



Réduire les mois de préavis

Par **magalibert**, le **15/10/2009** à **14:53**

Bonjour, nous sommes locataire d'un appartement non meublé, ayant eu un bébé en février nous avons fait une demande de logement HLM par le biais du 1% logement du travail de mon mari et nous avons eu un appartement. Nous allons déménager avant la fin de l'année (l'appartement étant en fin de construction) et je voudrais savoir si il est possible de réduire le nombre de mois de préavis de 3 à 1 ou 2 sachant que notre appartement actuel est sujet à la moisissure et à l'humidité et pour notre bébé c'est assez dangereux. Merci par avance